



Le 26 mars 2021

Objet : Taxe sur le carbone, énergie nucléaire et décentralisation des services de buanderie des hôpitaux

Afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) liées au transport routier, le Groupe de développement durable du Pays de Cocagne (GDDPC) a demandé au gouvernement provincial à trois reprises depuis décembre 2019 d'investir dans la décentralisation des services de buanderie des hôpitaux en utilisant les revenus de la taxe sur le carbone, mais nos demandes ont été ignorées.

La demande pour une décentralisation des services est justifiée par le fait qu'un retour aux buanderies locales permettrait de diminuer le nombre de gros véhicules à essence qui circulent sur nos routes. Les gros véhicules utilisés actuellement pour livrer les services de buanderie des hôpitaux émettent annuellement 743,184 tonnes de CO₂. En réduisant d'autant les émissions, le retour des buanderies locales aurait un effet positif à court terme sur l'assainissement du climat et un impact significatif à long terme.

Et voilà que le gouvernement Higgs veut accorder un financement de 5 millions \$ au développement de la technologie de petits réacteurs modulaires nucléaires (PRM) en utilisant les revenus de la taxe sur le carbone et qu'il songe à redistribuer aux contribuables les 28 millions \$ supplémentaires tirés des revenus de cette taxe. C'est une situation intenable.

Le système de tarification sur le carbone a été mis en œuvre pour réduire rapidement les émissions de GES et accélérer la transition vers une économie verte afin de protéger la santé publique. La taxe sur le carbone doit être utilisée à bon escient.

La décision de financer le nucléaire est insoutenable. En plus de contaminer les sols avec leurs résidus, les PRM ne répondent pas aux objectifs visés par la taxe sur le carbone. Il est inconcevable, voire injuste, de financer le nucléaire avec les revenus de cette taxe au détriment d'une décentralisation de services qui réduirait rapidement les émissions de GES.

Il est également inconcevable, voire injuste, que les 28 millions \$ supplémentaires tirés des revenus de la taxe sur le carbone ne soient pas investis dans la décentralisation des services de buanderie des hôpitaux. Il est encore plus étonnant de constater que ces 28 millions \$ n'ont pas été prévus dans le Plan d'action climatique du N.B. 2021 ni dans le Plan de relance économique post Covid-19.

Pourtant, l'horreur de la Covid-19 liée directement aux changements climatiques lance un message sans équivoque que nous devons réduire rapidement les émissions de GES pour prévenir de futures pandémies. Le gouvernement a l'obligation de protéger la santé publique. Il a l'obligation d'utiliser les revenus de la taxe sur le carbone à bon escient. C'est possible de le faire en investissant ces 28 millions \$ supplémentaires dans le retour des buanderies locales. La taxe sur le carbone, c'est notre taxe, c'est notre santé!



C'est pourquoi nous réitérons pour une quatrième fois notre demande au gouvernement Higgs afin qu'il investisse dans la décentralisation des services de buanderie des hôpitaux en utilisant les revenus de la taxe sur le carbone, y compris les 28 millions \$ supplémentaires.

Nous demandons au gouvernement provincial de tenir compte des émissions de GES dans la livraison des services publics par transport routier et d'opter pour de meilleures pratiques. Nous trouvons que ça ne fait pas de sens de charroyer du linge souillé d'un bout à l'autre de la province quand les mêmes services peuvent être offerts de façon plus simple par des buanderies locales qui ne polluent pas autant. On ne doit pas pérenniser cette pratique polluante.

La décentralisation des services de tous genres est privilégiée parce qu'elle favorise le développement des communautés de façon durable. C'est une façon de faire que nous voulons léguer aux générations futures. En plus de réduire les émissions de GES, la décentralisation procure des services de proximité qui favorisent la création d'emplois et permettent aux individus de participer activement aux décisions qui les concernent. De part et d'autre, elle économise du temps, de l'énergie et de l'argent. De fait, elle favorise la qualité de vie.

Dans cette optique, il apparaît juste et équitable envers les contribuables d'utiliser les revenus de la taxe sur le carbone pour financer le retour des buanderies locales et redonner aux communautés les emplois perdus une dizaine d'années passées lors de la centralisation des services de buanderie.

Le gouvernement a l'obligation de protéger la santé des Néo-Brunswickois. À cet effet, le ministère de la Santé doit intensifier son rôle dans la lutte contre le changement climatique en fixant des objectifs à court terme qui visent à diminuer rapidement les émissions de GES. La réforme en santé doit tenir compte de ces objectifs au niveau de la prévention primaire, secondaire et tertiaire.

Nous exhortons le gouvernement provincial à prioriser la lutte contre les changements climatiques et non le développement des PRM. Nous sollicitons l'appui de tous les élus provinciaux, tous partis politiques confondus, pour que la décentralisation des services de buanderie des hôpitaux se concrétise.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

Odette Landry, co-présidente du Conseil d'administration
Groupe de développement durable du Pays de Cocagne